COMMUNE DE MARTIGNE-SUR-MAYENNE
DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document n°4c
Plan de zonage secteur du bourg
Dossier d'Approbation
Vu pour être annexé à la délibération au

Echelle : 1/ 2000

ARCHITOUR Architectes Associés

Zonage PLU Martigné-sur-Mayenne

Cadastre
- Cours et étendues d'eau
- Parcelles cadastrales

Bâti
- dur
- léger

Zonage

Zones urbaines
- UA : zone urbaine centrale ancienne
- UB : zone urbaine d'extension récente
- UE : zone urbaine d'activités économiques
- UI : zone urbaine d'Infrastructures et équipements publics

Zones à urbaniser
- 1AUh : zone à urbaniser à vocation principale d'habitat, ouverture immédiate
- 2AUh : zone à urbaniser à vocation principale d'habitat, ouverture ultérieure
- 1AUe : zone à urbaniser à vocation principale d'activités, ouverture immédiate

Zones agricoles
- Aa : zone agricole d'activités
- Ae : zone agricole équestre
- Al : zone agricole de loisir
- A : zone agricole

Zones naturelles
- N : zone naturelle protégée
- Nl : zone naturelle de loisir
- Nm : zone naturelle de « maisons » éclusières

Autres informations indiquées au zonage
- Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacements réservés

Eléments de paysage et de patrimoine à préserver au titre de L 151-19 et L151-23
- Eléments de patrimoine bâti
- Cônes de vue à préserver
- Elements de paysage de type bois/parc/jardin
- Zone humides
- Eléments de paysage de type haie

Autres éléments naturel, historique ou culturel à préserver
- Bâtiment dont le changement de destination est admis aux conditions fixées au règlement
- Itinéraires de randonnée à préserver
- Entités archéologiques (soumises aux dispositions du code du patrimoine)

Risques et nuisances indiqués au plan de zonage
- Zone inondable identifiée au sein de l'Atlas des Zones Inondables (AZI)
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Recul "Loi Barnier" de 75m de part et d'autre de la RN162

Numéro de l'Emplacement	Bénéficiaire	Descriptif de l'Opération	Surface en m²
1	Conseil Départemental	RD12 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	804,91
2	Commune	RD12 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1322,86
3	Commune	RD12 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	417,15
4	Conseil Départemental	RD250 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	2152,69
5	Commune	RD250 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	268,39
6-1	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	429,41
6-2	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1433,56
6-3	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	289,17
6-4	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	347,31
7	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	421,94
8	Conseil Départemental	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	596,18
9-1	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	303,02
9-2	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	666,8
9-3	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de lisibilité	235,32
10	Conseil Départemental	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	895,2
11-1	Conseil Départemental	RD620 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	456,95
11-2	Conseil Départemental	RD620 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1132,61
12	Communauté de communes	Réalisation d'une déviation sur la RD508	40599,16
13	Commune	Projet d'extension des locaux de la Mairie	393,73

Numéro de l'Emplacement	Bénéficiaire	Descriptif de l'Opération	Surface en m²
1	Conseil Départemental	RD12 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	804,71
2	Commune	RD12 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1322,86
3	Commune	RD12 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	417,15
4	Conseil Départemental	RD200 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	2152,89
5	Commune	RD200 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	266,39
6-1	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	429,41
6-2	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1433,56
6-3	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	289,17
6-4	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	347,31
7	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	421,94
8	Conseil Départemental	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	596,18
9-1	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	303,02
9-2	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	666,8
9-3	Commune	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de lisibilité	235,52
10	Conseil Départemental	RD508 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	895,2
11-1	Conseil Départemental	RD820 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	456,95
11-2	Conseil Départemental	RD820 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1132,61
12	Communauté de communes	Réalisation d'une déviation sur la RD508	40099,36
13	Commune	Projet d'extension des bisque de la Mayne	391,72

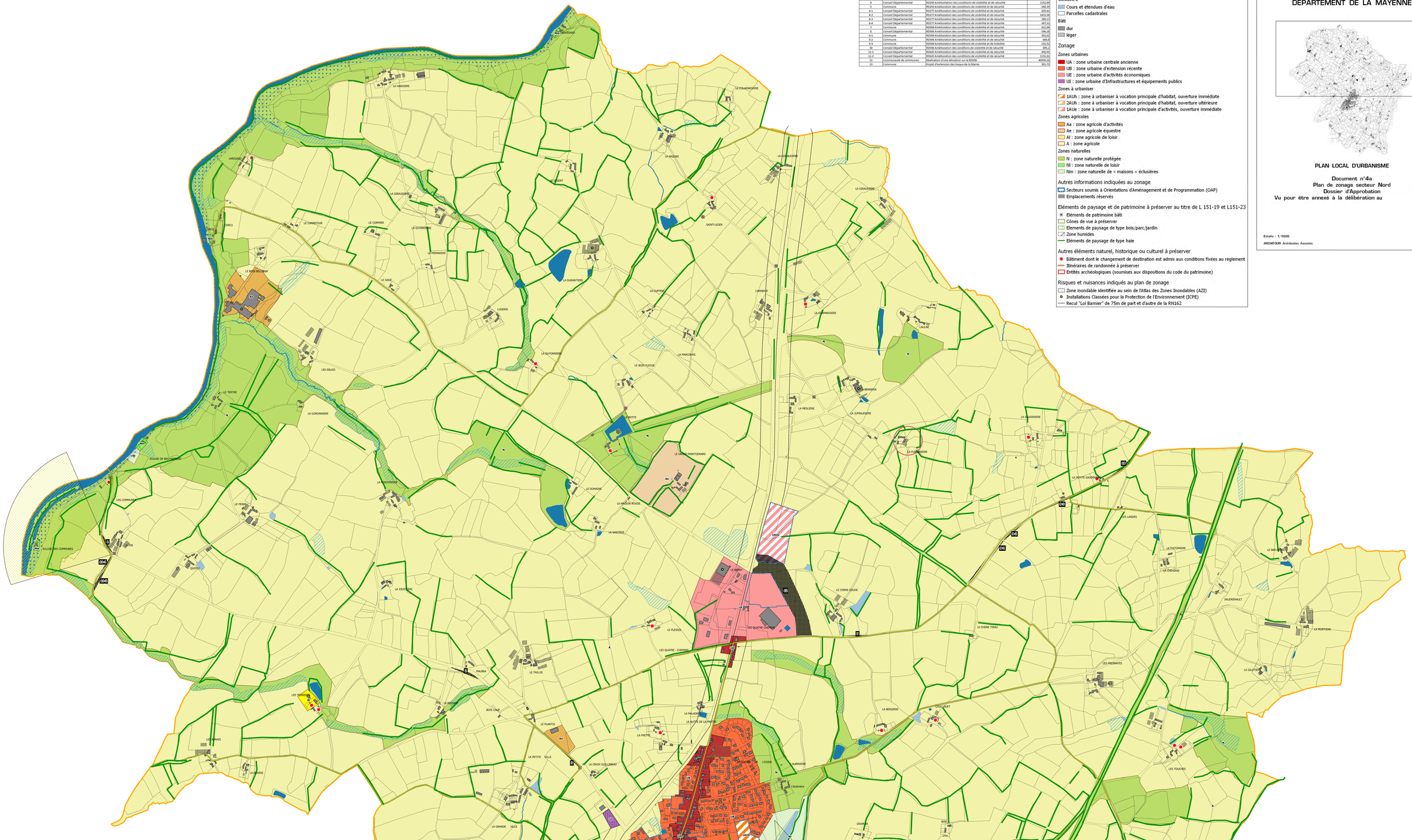
LA HARDIERE
LA COMPAGNIERE
LARIGAND
LA GIRAUDIERE
LE CARREFOUR
LE CORMIER
LA GUYONNIERE
LA MESNIERE
LE GAGE
LE BOIS BELLEAU
LA DURANTIERE
LA CLEFFRIE
LA MARCHAIS
LUGERIE
LA GUYONNIERE
LES ERLAIS
LE TERTRE
LA GORONNIERE
LE BOIS-FLEOCHE
LA POTTE
LE DOMAINE
LA MAISON ROUGE
LA GASCERIE
LE PLESSIS
LE TAILLIS
LE PLANTIS
LA PETITE VILLE
LA CROIX GUILLEBAUD
LA GRANDE VILLE
LA PIRETTE
LA MALADRIE
LA BUTTE DE LA PIRETTE
LE BOURG
LE PARCC
LE CHENE ECOUDE
LE CHENE TIRAU
LES PRESNAYES
LA BERGERIE
COULAULET
LES TOUCHES
LA GILETTIERE
LA MORTIERE
SAUDRENAULT
LA THETOMIERE
LA CHEVERIE
LES LANDES
LA PETITE GAUDINIERE
LA FUSSONNIERE
LA SUPAUDIERE
LA MESLIERE
LA BERRIERE
LA FORMANDIERE
LA GIRAUDIERE
LA BIGNIERE
SAINT-LEGER
LA GIRAUDIERE
LA GUYONNIERE
LE BOIS MONTGERARD
LE CHEMIN
LA GIRAUDIERE
LA HARDIERE
LARIGAND
LE CARREFOUR
LE CORMIER
LE BOIS BELLEAU
LE TERTRE
ECLUSE DE BAS-GRENELLE
LES COMMUNES
ECLUSE DES COMMUNES
LE PERRE
LA JOUETTERIE
LE PLESSIS
LES QUATRE - CHEMINS
LES QUATRE CHEMINS
LE TAILLIS
MALBRA
LA BIGNIERE
BOIS LOUP
LE PLANTIS
LES ERLAIS
LA PETITE VILLE
LA GRANDE VILLE
LA CROIX GUILLEBAUD
LA PIRETTE
LA MALADRIE
LA BUTTE DE LA PIRETTE
L'OSIER
AUBINIERE
L'Aubinière
LA BERGERIE
COULAULET
LES TOUCHES
LA GILETTIERE
LA MORTIERE
SAUDRENAULT
LA THETOMIERE
LA CHEVERIE
LES LANDES
LE CHENE TIRAU
LE CHENE ECOUDE
LE BIG-BIGNIER

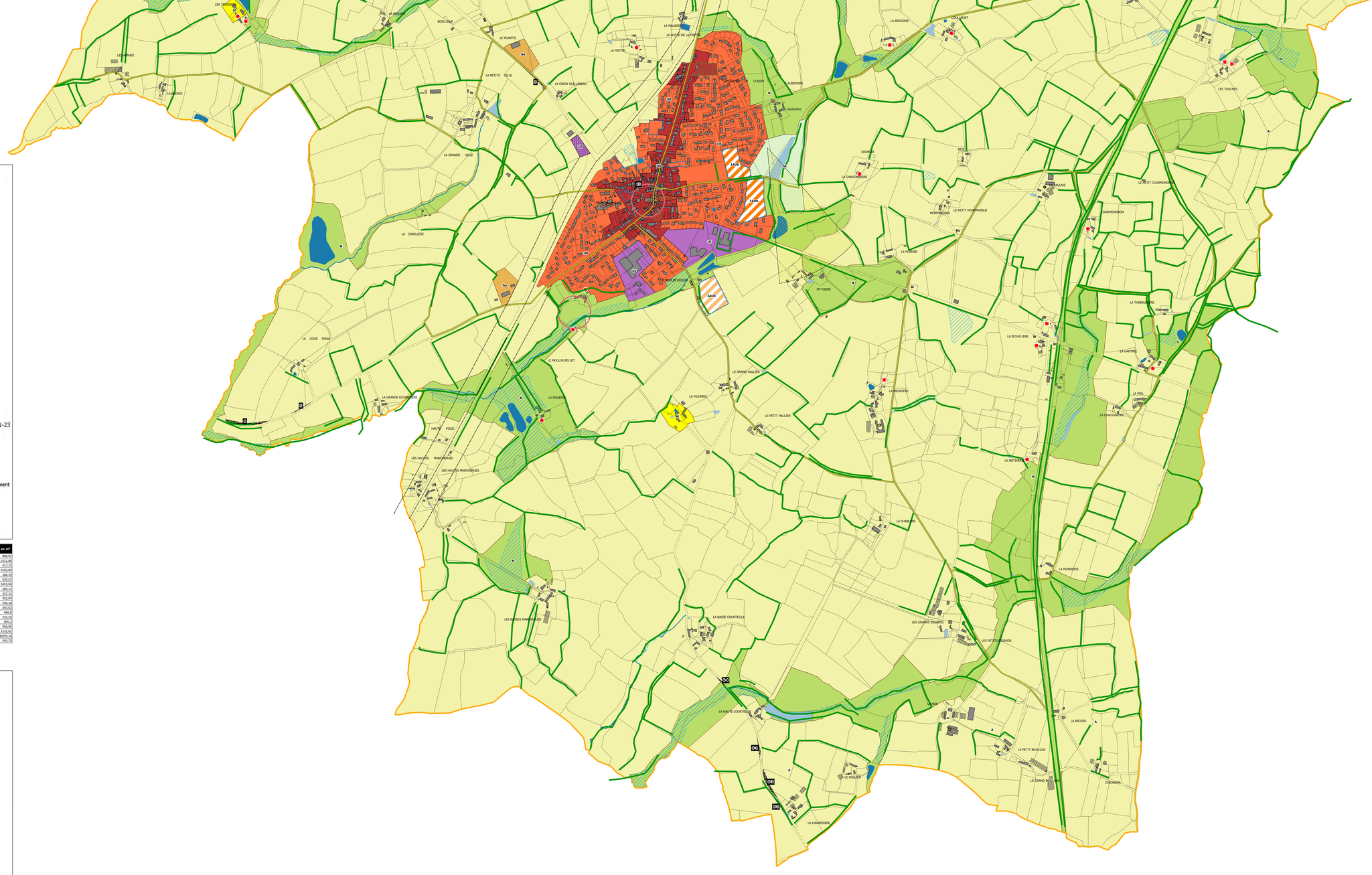

Zonage PLU Martigné-sur-Mayenne

Cadastre

- Cours et étendues d'eau
- Parcelles cadastrales

Bâti

- dur
- léger

Zonage

Zones urbaines

- UA : zone urbaine centrale ancienne
- UB : zone urbaine d'extension récente
- UE : zone urbaine d'activités économiques
- UI : zone urbaine d'Infrastructures et équipements publics

Zones à urbaniser

- 1AUh : zone à urbaniser à vocation principale d'habitat, ouverture immédiate
- 2AUh : zone à urbaniser à vocation principale d'habitat, ouverture ultérieure
- 1AUe : zone à urbaniser à vocation principale d'activités, ouverture immédiate

Zones agricoles

- Aa : zone agricole d'activités
- Ae : zone agricole équestre
- Al : zone agricole de loisir
- A : zone agricole

Zones naturelles

- N : zone naturelle protégée
- Nl : zone naturelle de loisir
- Nm : zone naturelle de « maisons » éclusières

Autres informations indiquées au zonage

- Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacements réservés

Eléments de paysage et de patrimoine à préserver au titre de L 151-19 et L151-23

- Eléments de patrimoine bâti
- Cônes de vue à préserver
- Eléments de paysage de type bois/parc/jardin
- Zone humides
- Eléments de paysage de type haie

Autres éléments naturel, historique ou culturel à préserver

- Bâtiment dont le changement de destination est admis aux conditions fixées au règlement
- Itinéraires de randonnée à préserver
- Entités archéologiques (soumises aux dispositions du code du patrimoine)

Risques et nuisances indiqués au plan de zonage

- Zone inondable identifiée au sein de l'Atlas des Zones Inondables (AZI)
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Recul "Loi Barnier" de 75m de part et d'autre de la RN162

Numéro de l'Emplacement	Bénéficiaire	Descriptif de l'Opération	Surface en m²
1	Conseil Départemental	RD12 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	804,91
2	Commune	RD12 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1322,86
3	Commune	RD12 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	417,15
4	Conseil Départemental	RD206 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	2152,69
5	Commune	RD206 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	266,39
6-1	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	429,41
6-2	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1453,94
6-3	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	285,17
6-4	Conseil Départemental	RD277 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	347,11
7	Commune	RD08 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	421,94
8	Conseil Départemental	RD08 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	596,18
9-1	Commune	RD08 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	303,02
9-2	Commune	RD08 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	666,6
9-3	Commune	RD08 Amélioration des conditions de visibilité et de biodivité	235,32
10	Conseil Départemental	RD08 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	895,2
11-1	Conseil Départemental	RD620 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	456,95
11-2	Conseil Départemental	RD620 Amélioration des conditions de visibilité et de sécurité	1310,65
12	Communauté de communes	Réalisation d'une déviation sur la RD508	46099,16
13	Commune	Projet d'extension des locaux de la Mairie	395,73

COMMUNE DE MARTIGNE-SUR-MAYENNE
DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document n°4a
Plan de zonage secteur Sud
Dossier d'Approbation
Vu pour être annexé à la délibération au

Echelle : 1/5000

ARCHITOUR Architectes Associés